

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Septembre 2024

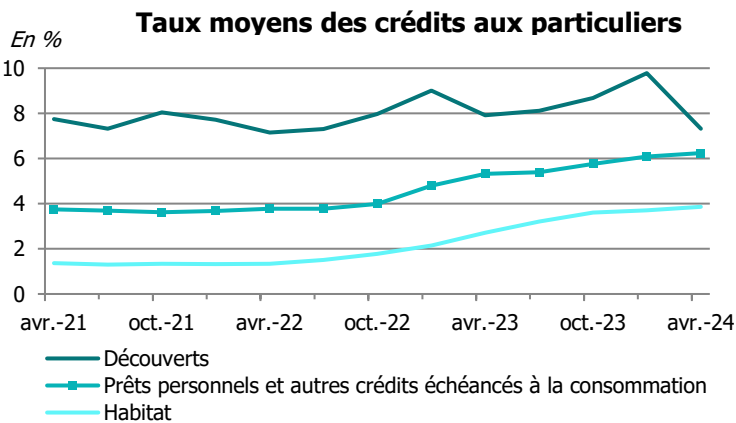
TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN MARTINIQUE

2^E TRIMESTRE 2024¹

LÉGÈRE HAUSSE DES TAUX SUR L'HABITAT ET LES PRÊTS PERSONNELS

- Le taux moyen des **crédits à l'habitat** s'établit à 3,86 % au deuxième trimestre ; il croît ainsi légèrement sur trois mois (+16 pdb par rapport au début d'année), alors que la baisse s'amorce en Guadeloupe et en France entière. Pour autant, le taux moyen en Martinique demeure parmi les plus faibles des DOM, et relativement proche du taux national. Le montant moyen est en hausse, autour de 160 000 euros. La durée moyenne de financement est de 19 ans.
- Pour sa part, le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** continue à augmenter en Martinique (+16 pdb sur trois mois), tandis qu'il est stable en France entière. En dépit de ces évolutions, le taux moyen en Martinique demeure inférieur à celui de la France entière (6,24 % contre 6,49 %). Le montant moyen des financements s'élève à 19 000 euros, et la durée moyenne s'établit autour de 5 ans et demi.
- Seul le taux moyen des **découverts** est orienté à la baisse (-246 pdb sur trois mois). Il s'élève à 7,32 %, soit le taux le plus faible des DOM.

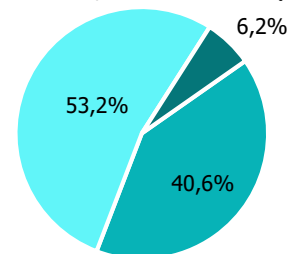
Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers

(sur un an, hors découverts)



- Prêts personnels et crédits échéancés à la consommation
- Habitat
- Autres crédits

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

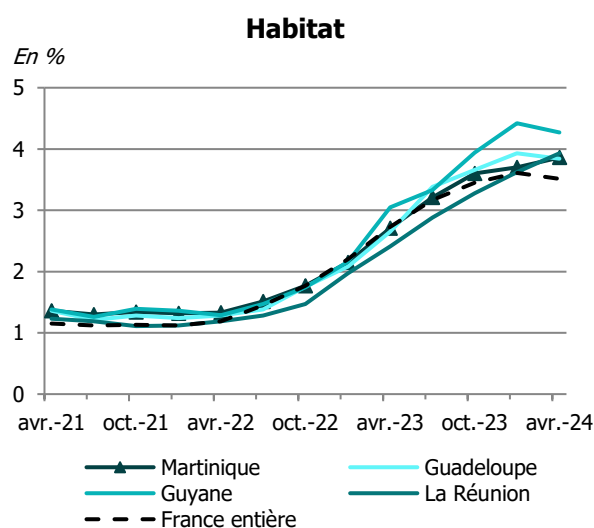
	Taux moyens débiteurs en %	avr.-23	juil.-23	oct.-23	janv.-24	avr.-24	Variations (pdb*)	
							1 an	1 trim.
Martinique	Découverts	7,91	8,11	8,68	9,78	7,32	-59	-246
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	5,32	5,39	5,76	6,08	6,24	92	16
	Habitat	2,71	3,21	3,60	3,70	3,86	115	16
France entière	Découverts	6,09	6,22	6,93	6,97	6,98	89	1
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	5,64	5,91	6,08	6,49	6,49	85	0
	Habitat	2,73	3,17	3,45	3,61	3,51	78	-10

* point de base

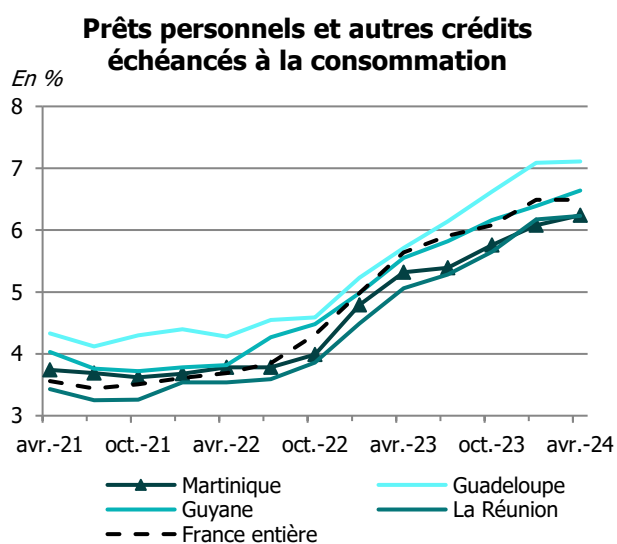
Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

¹ Les données du 2^e trimestre 2024 sont provisoires.

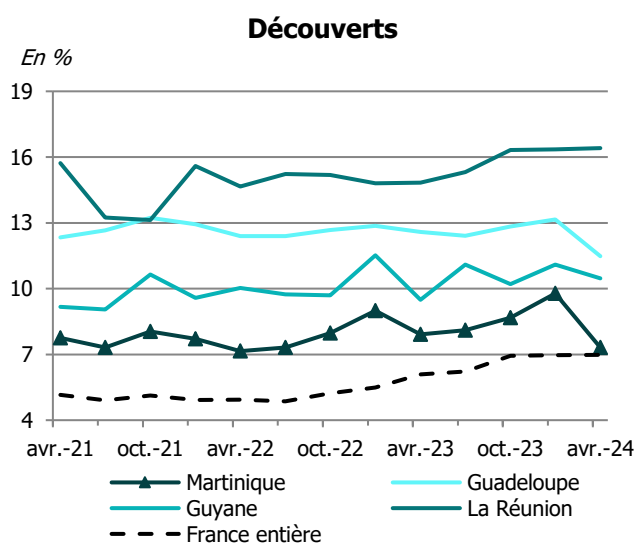
Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de la Martinique exploite environ 15 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du premier mois du trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

(i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

(ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

(iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.